Le neufiesme courrier françois...

LE NEVFIESME COVRRIER FRANCOIS,

TRADVIT FIDELLEMENT en Vers Burlesques.



A PARIS,
Chez CLAVDE BOVDEVILLE, ruë des Carmes, au Lys Fleurissant.

M. DC. XLIX.

LE NEVFIESME

COVRIER FRANCOIS EN VERS BVRLESQVES.


Ercredy dixiesme de Mars
Vn Courrier pesant deux cents marcs,
Car il est de taille assez grande,
Nous dit qu'en la terre Normande
Le Baron de Mare leuant
Les soldats qu'il alloit trouuant,
Cauallerie, Infanterie,
Tout pour la Mazarinerie,
Et pour ioindre au Comte d'Harcourt,
quelqu'vn de nos trouppes y court,
Et que Chamboy guerrier habille
Lieutenant du grand Longueuille,
Poussant apres les Cardinaux
Auec cinq ou six cents cheuaux,
Eut aduis qu'au Chasteau de Chesne,
Tremblants comme fueille de chesne,
Ces soldats auoient rendez-vous,
S'il y fut, le demandez-vous?
Lecteur, tu sçauras que ce braue
Les trancha plus net qu'vne raue;
Car suiuy de trente cheuaux
Ayant fait faire alte à son gros,
Sans dire qu'il estoit des nostres
Il fut receu comme les autres
qui beuuoient en tirlarigot,
Leur chef prenant l'air d'vn fagot,
Lors Chamboy qui se fit connoistre
Se rendit aisement le maistre,
Et prit ces pauures Seignors-si
Tant qu'il en voulut à mercy.

Ce mesme Mercredy dixiesme
On nous mande du pays mesme
Que Longueuille ayant iugé
que par Harcour seroit siegé
Dreux qui se tenoit sur ses gardes
Veu que neuf Enseignes des Gardes
Et le Regiment Bourguignon
Luy pouuoient porter ce guignon:
Trouppes qui ioignoient ledit Comte,
Auec de bons canons de fonte,
que ce beau-frere de Conty
De Roüen bien viste est party
Pour le secours de cette place,
Ce qu'il fit par cette fallace,
Il auoit huict à neuf milliers
Tant fantassins que caualiers
Il mit sur l'eau l'artillerie
Et par cette supercherie
Harcour crût la voyant ramer,
Qu'il alloit à Ponteau de mer
Ce que n'approuuant pas le Comte
Et pour obuier à la honte
d'auoir cette place rendu
Il y courut comme vn perdu,
Ainsi le Duc de Longueuille
qui n'en vouloit point à la Ville
Mais seulement secourir Dreux
La secourut selon ses vœux,
Et trompa bien ces pauures haires,
Car tirant huict cents mousquetaires
Et quatre cents cheuaux de nuit
Ce qui pour cette place duit
Les nostres partirent & furent
Receus à Dreux qu'ils secoururent,
Le Duc à Roüen de retour.

Ieudy de Mars vnziesme iour
Le Parlement regla la taxe

Faite

Faite à Paris & non en Saxe
Pour entretenir le ſoudart,
Auec rabais aux vns d'vn quart,
Ordonnant pourtant que les droſtes
Qui ſeront compris ſur les rooles
De cette diminution
Faute de ſatisfaction
Demeureront décheus d'icelle
Et par vente de leur vaiſſelle
Par bons exploits & bons recors
Ils ſeront contraints & par corps
A payer les premieres ſommes
Auſquelles on taxa ces hommes;
Et qu'ainſi tous autres nommez
Sur ces rooles, ſeront ſommez.

Autre Arreſt permiſſion donne
A toute ſorte de perſonne
D'apporter des grains à Paris,
Et de les debiter au prix
Qu'ils preſteront leur marchandiſe;
Ordre à tout Boulanger qu'il cuiſe
Toute la farine qu'il a
En pain bis, blanc, qu'il peſtrira
Afin que chacun puiſſe viure,
L'vn de trois, l'autre d'vne liure
Permis d'en cuire iuſqu'à ſix,
Mais paſſé ce poids, plus permis.
Veut qu'à la halle ſoit conduitte
Toute la farine non cuitte
Que Paris reçoit chaque iour,
Pour eſtre à chacun à ſon tour
Liurée à diuerſe meſure
Sçauoir aux hommes de roture
Auecque moderation
Et ſelon leur condition:
Pour Meſſieurs de la bluterie
Gent qui fait fort la rencherie

9. Cour. B

A qui chacun comme à parquet
Crioit ie suis vostre vallet;
Appellant durant la famine
Leur femme, comere, ou cousine;
Ces gros Messieurs, dis-ie en prendront
Autant de septiers qu'ils voudront
Deffences à tout personnage
D'arrester ou mettre au pillage
Les farines ny leur charrois
Commandement fait au Bourgeois
D'empescher cette griboüillette
Qui des charrettes seroit faite,
De courir sus, & d'estriller
Ceux qui voudroient ainsi piller.

Ce iour parut à l'audience
Auecque lettre de créance
Que dans ses poches il auoit,
Vn Gentil-homme qu'enuoyoit
Monsieur le Duc de la Trimoüille
qui voulant empescher la roüille
De son courage Martial,
A monté sur son grand cheual
Pour le secours de nostre Ville,
Et fait desia prés de huict mille
La moitié monté sur roussins
L'autre moitié de fantassins
qu'il n'attend rien pour mettre en voye
Qu'vn ordre que la Cour enuoye
Dont il demande l'vnion
Auecque vne Commission
Pour arriuer en diligence,
Surquoy la Cour à l'audience
Incorpora par son traitté
Ce Duc de bonne volonté,
Qui pour son secours s'interesse,
D'Estissac, & d'autre Noblesse
qui s'attrouppe en diuers quartiers

Auec la Ville de Poictiers.

La nuit les trouppes ennemies
Que nous croyions estre endormies
Vinrent voir ce que nous faisions
Et le pont que nous acheuions
De batteaux dessus la riuiere;
Cet ouurage ne leur plut guiere
Et ces trouppes qui n'estoient peu
En voulurent faire du feu,
C'estoit du costé de la Brie
que ladite caualerie
Parut pour allumer ce pont,
Mais leur retour fut aussi prompt
qu'auoit esté leur arriuée
Heureuse de s'estre sauuée,
Puisque Messieurs nos Generaux
Alloient les tailler en morceaux.

Vendredy douze retournerent
Et les articles apporterent
Que Nosseigneurs les Deputez
A Ruel auoient arrestez
Il estoit tard quand leur presence
Nous donna beaucoup d'esperance.

Dés ce iour à tous fut permis
De boire auec les ennemis;
Et l'on sçait que les deux armées
Depuis ce temps se sont aimées
Il n'est pas resté pour vn grain
De badaut ny de Mazarin.

Et sur de grands batteaux en suitte
Force farine fut conduitte
Que l'on descharge à l'Arsenac,
que n'a pas predit l'Almanach,
Luy qui disoit (qu'il aille au diable)
Prise de ville esmerueillable,

Nous aurions esté bien marris,
Si c'auoit esté de Paris.

Le Samedy du mois le treize
Le Parlement ne fut pas aise
D'apprendre que nos Generaux
N'estoient qu'en termes generaux
Compris au traitté pacifique,
Sans auoir fourny leur replique
Veu que personne de leur part
N'auoit contesté pour leur part,
Il voulut qu'auant l'ouuerture
Et des articles la lecture
Derechef tous les Deputez
Allassent vers leurs Majestez
Pour y traitter des aduantages
De ces magnifiques courages,
Et de tous les interessez,
Tant les hauts que les rabaissez,
Qu'ils supplieroient le Roy de mettre
En vne seule & mesme lettre.

Ce iour on eut aduis certain
Que le sieur du Plessis-Praslain
Tira des garnisons voisines
Vn gros de trouppes Mazarines
D'enuiron trois mille soldats
Auec lesquelles à grand pas
Il marcha dessus l'asseurance
Que Monsieur l'Archiduc aduance
Entre les deux fleuues vers Han,
Qu'il ne verra pas de cet an.

Le Dimanche la matinée
Et la quatorziesme iournée
Que la pluspart s'estoient bottez
De nos Messieurs les Deputez,
Lettre de cachet fut receuë

En ter-

En termes abſolus conceuë,
Portant vne interdiction
De faire deputation,
Que les Articles qu'apporterent
De Ruel ceux qui confererent
N'euſſent eſté verifiez,
Surquoy Meſſieurs furent criez
Par l'inſolente populace
Qui les pouſſoit auec menace,
Et nonobſtant ont reſolu
Que le lendemain ſeroit leu
Le contenu deſdits Articles
Et qu'auec paire de beſicles
Ils examineroient de prés
S'ils portoient vne bonne Paix

Lundy la teſte defublée
Nos Chefs entrez à l'Aſſemblée,
Leſdits articles furent leus,
Dont la Cour ne fit point refus;
Ains l'accommodement accepte,
Et veut comme elle trouue inepte
Quelque Article de ce Traitté,
Qu'il ſoit derechef Deputé,
Pour en obtenir la reforme
Afin qu'en repos chacun dorme:
Ordonné qu'on dira deux mots
Au profit de nos Generaux
Qui pour cela feront eſcrire
Ce que chacun pour ſoy deſire,
Pour eſtre au Traitté de Paris
Tous les intereſſez compris.

Ce meſme iour Courrier du Maine
A mis nos eſprits hors de peine
Où long-temps ils auoient eſté,
Si le Diable auoit emporté

Le grand Marquis de la Boullaye,
L'effroy de S. Germain en Laye,
Car il nous dit qu'il a paru
Et deuers ces quartiers couru
Et que sa demarche guerriere
Ayant fait monstrer le derriere
Au sieur Marquis de Lauerdin
Lequel armoit pour Mazarin,
Aussi-tost toute la contrée
Pour Paris s'estoit declarée.

Mardy seize nos Deputez
Sous des saufconduits apportez
Ayant tous mangé d'vne souppe,
Se sont acheminez en trouppe
Pour leurs Majestez supplier
Que du mois d'Octobre dernier
La Declaration receuë
Apres tant d'allée & venuë,
Pour le commun soulagement,
Ne souffre point de detriment.

Ce mesme iour Messieurs de Ville
Firent vne deffence vtille,
De laisser sortir desormais
De Paris, poudre, ny boullets,
Ny tout ce que la Ville enserre
D'autres munitions de guerre,
Et comme disoit la chanson
Ny plomb, ny mesche, ny canon:
Mandement à la gent soldatte
De sortir de la Ville en haste
Tant de pied comme de cheual,
Tant celle pour le Cardinal
Que pour nous: enioint que bien viste
Ils aillent coucher à leur giste
Dans leurs ordinaires quartiers,
Sur peine d'estre tous entiers

Et non d'vne ſeule partie
Hachez plus menu que charpie.

Mercredy le Duc de Boüillon
Ayant pris congé du boüillon
Des medecines, des clyſteres
De Meſſieurs les Apotiquaires
S'eſtant leué ce meſme iour,
Releua la Mothe-Houdancourt,
Dans le quartier de noſtre armée
Ou la pluſpart s'eſt enrhumée.

Le meſme iour au Parlement
Fut apporté le compliment
De Monſeigneur de Longueuille
Dont l'humeur eſt touſiours ciuille
Diſant qu'il ſe feroit tuer
Pluſtoſt que ne continuer;
A quoy voulut faire reſponce
La Cour qui peſe tout à l'once.

Fin du neufieſme Courrier.